ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR 2019 - (N° 2400)

AMENDEMENT

N º CF36

présenté par M. Paluszkiewicz

ARTICLE 5

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.